



**CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DANS LE GRADE  
DE SECRÉTAIRE DE CHANCELLERIE  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

---

**ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ**

**MARDI 8 OCTOBRE 2024**

*Épreuve constituée d'une série de six à dix questions à réponse courte  
portant sur l'option choisie par le candidat lors de l'inscription*

**Gestion des ressources humaines dans les organisations ;  
Comptabilité et finance**

Durée totale de l'épreuve : 3 heures  
Coefficient : 2

**Partie 2 : Comptabilité et finance**



**SUJET : au verso**

*Ce dossier comporte 1 page (page de garde non comprise)*

**Question 1 (2 points) :**

Quels sont les avantages de la TVA pour l'État ?

**Question 2 (2 points) :**

Dans une entreprise de quoi se compose le passif du bilan ?

**Question 3 (2 points) :**

Déoulant du principe d'indépendance des exercices, le rattachement des charges et des produits a plusieurs conséquences. Pourriez-vous indiquer lesquelles ?

**Question 4 (2 points) :**

Quelles sont les différences entre un amortissement et une dépréciation ?

**Question 5 (2 points) :**

Pouvez-vous définir brièvement la notion de cotisation sociale ?

---